



9-9 bis de Oignies 11-19 de Lens
Puissance industrielle et déclassement

Lucas GASTAUD

Aux origines du bassin minier : Oignies

La découverte du charbon à Oignies au milieu du XIX^{ème} siècle marque un tournant décisif dans le développement économique de la région. C'est en 1841 que le premier puits de recherche est entrepris, révélant l'exceptionnelle richesse du sous-sol. La Compagnie des mines de Courrières, constituée en 1852, va progressivement développer son exploitation sur ce gisement de qualité. Le territoire d'Oignies se révèle particulièrement prometteur, avec des veines de charbon gras particulièrement adaptées aux usages industriels et domestiques.

Cette découverte initiale conduira, près d'un siècle plus tard, à la création du complexe minier le plus moderne de la compagnie. Les compagnies minières privées se développent de Béthune à Charleroi et vont asseoir le développement de la révolution industrielle et en particulier celui de la France sur une exploitation féroce de la classe ouvrière immortalisée dans le chef-d'oeuvre de Zola.

La création des fosses 9 et 9 bis (1930-1946)

Dans le contexte de la reconstruction et de la modernisation de l'entre-deux-guerres, la Compagnie des mines de Courrières entreprend le fonçage du puits *n°9* le 16 février 1930, suivi du puits *n°9 bis* le premier août 1930. Ce double puits De Clercq Crombez, situé stratégiquement sur le riche gisement d'Oignies, représente un investissement majeur pour la compagnie.

La fosse entre en service en 1933 avec des installations techniques parmi les plus avancées du bassin, symbolisant la volonté d'optimiser l'extraction grâce à des méthodes industrielles modernes.

Rôle de puits de concentration

À partir des années 1960, le 9-9 bis est transformé en siège de concentration, centralisant l'extraction de plusieurs fosses environnantes de la Compagnie de Courrières. Cette rationalisation permet de regrouper le traitement du charbon et d'optimiser les coûts de production dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Le même procédé de concentration est aussi mis en uvre dans le groupe de Lens avec un effet encore plus massif qui verrait le fonçage du puits 19 à côté du puits 11 et la construction d'un chevalement d'un nouveau type en béton.

Données techniques détaillées et rôle industriel des fosses 9-9 bis du groupe de OIGNIES
Architecture et profondeurs :

- Puits $n^{\circ}9$: 828 mètres de profondeur
- Puits $n^{\circ}9$ bis : 578 mètres de profondeur
- Deux chevalements métalliques identiques, caractéristiques des constructions minières modernes de l'époque

Système d'accrochages détaillé :

Le puits $n^{\circ}9$ disposait de 8 niveaux d'accrochages (centralisation des abattages et remontée du charbon) répartis entre 185 et 809 mètres : 185 mètres (niveau d'exploitation initial); 260 mètres; 335 mètres; 410 mètres; 485 mètres; 560 mètres; 659 mètres (niveau profond intermédiaire); 809 mètres (niveau le plus profond, proche du fond du puits)

- Le puits $n^{\circ}9$ bis comptait 6 niveaux d'accrochages entre 185 mètres et 560 mètres, organi-

sés en coordination avec le puits principal pour optimiser l'aérage et la circulation du personnel.

Données techniques détaillées et rôle industriel des fosses 9-9 bis du groupe de LENS
Architecture et profondeurs :

- Puits $n^{\circ}11$: 852 mètres de profondeur. Fonçage en 1891, mise en service en 1894, fermeture en 1986. Un chevalement métallique de 45m, 350T, moteur de 1200CV permettant d'extraire 800 T/heure.
- Puits $n^{\circ}19$: 815m. Fonçage en 1954, entrée en service en 1960, fermeture en 1986. 66m en béton, 10 000T de béton, deux machines de 4000CV.
- Les terrils jumeaux (nos 74, 74A) et le terril tabulaire 74B), atteignant 187,5 mètres d'altitude, figurent parmi les plus hauts d'Europe. Ils s'ajoutent à deux plus anciens terrils coniques (79 et 79A) en partie disparus et exploités pour leurs schistes

Production et effectifs du 9-9 bis de Oignies :

Production maximale : 1 200 tonnes par jour, représentant environ 350 000 à 400 000 tonnes annuelles.

Effectifs : jusqu'à 2 000 ouvriers répartis entre le fond et la surface durant la période d'activité maximale.

Production et effectifs du 11-19 de Lens :

Production maximale : 8000 tonnes par jour, pour 6000 prévues.

Effectifs : jusqu'à 5 000 ouvriers répartis entre le fond et la surface durant la période d'activité maximale.

Les cités jardins

Afin d'attirer la nombreuses main d'oeuvre nécessaire, le patronat minier entreprend de construit des habitats dédiés. Il construit aussi des écoles, des dispensaires et des églises. S'il y a là une indéniable fonction sociale très paternaliste, il s'agit aussi de tenir à disposition et sous surveillance la classe ouvrière. De plus ces gratifications en nature permettent de baisser les salaires et d'augmenter habilement l'exploitation tout en disposant d'un moyen de pression très efficace puisqu'avec l'emploi vient le logement de toute la famille.

Édifiée en 1894, la cité Saint Pierre porte le nom de la fosse 11 à laquelle elle est rattachée. Elle est dite cité des Provinces en raison des noms données à ses rues. C'est un coron complet de 300 logements avec groupe scolaire, écoles de production et église. Détruite par l'envahisseur allemand et les combats d'artois de 1914 à 1917 comme la majorité des 8000 logements de la compagnie des Mines de Lens pendant la première guerre mondiale, elle est reconstruite dans les années 1920 avec 15 types de logements différents et accueille jusqu'à 4000 personnes. Les types de logement sont associés à la position sociale dans la mine.

La reconstruction du bassin minier lensois est entamée dès 1917. C'est une oeuvre titanesque dirigée par l'ingénieur X-Mines Ernest Cuvelette. Elle verra le déblaiement de millions de mètres cubes de déblais, le pompage de quarante millions de mètres cubes ayant envahi les puits et les galerie et la constructions de 12 000 logements.

La cité Saint Albert qui se trouve dans son prolongement est elle édifiée de 1921 à 1925 à Liévin par la Société des Mines de Lens. Elle est rattachée à la fosse 16 et comporte 600 logements.

La nationalisation et l'apogée (1946-1970)

Alors que l'occupation nazie est, dans la lignée de celle de la première guerre mondiale particulièrement terrible, les mineurs des houillères sous la direction de la CGT clandestine, du Parti communiste français interdit et de ses organisations de résistance Front National et Francs Tireurs et Partisans se mettent en grève avec des revendications salariales et patriotiques. On se souvient en particulier de la figure de Vasyk Porik, prisonnier de guerre soviétique et l'un des meneurs de la lutte fusillé en 1944.

Cette mobilisation se traduit dans le programme du Conseil National de la Résistance. À la libération, Maurice Thorez entre au gouvernement et crée le statut de la Fonction Publique et celui des mineurs. Marcel Paul nationalise l'énergie. Les compagnies privées sont regroupées dans les Houillères du Nord Pas de Calais. La loi de nationalisation de 1946 intègre la fosse au groupe d'Oignies des Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (HBNPC). Cette nouvelle ère s'accompagne d'importants investissements pour moderniser les installations et améliorer les conditions de travail. Le site atteint son apogée technique et productif dans les années 1950-1960, devenant un élément clé de la reconstruction économique française et de la production énergétique nationale.

Dès 1948, une grève très dure est menée contre la trahison des engagements pris auprès des mineurs. Le pays conscient que c'est leur travail harassant qui a permis la reconstruction se mobilise et des enfants de grévistes sont accueillis dans la France entière. Dans le climat délétère de la guerre froide et de la chasse aux sorcières, le socialiste Jules Moch (que les mineurs appelleront Jules Moche) envoie les CRS et les blindés de l'armée prendre d'assaut les carreaux de fosses. La répression est terrible. Cet épisode honteux et antidémocratique, absolument ignoré des programmes scolaire risque tout simplement d'être effacé des mémoires quand les images des tanks à Prague ou sur la Place Tien An Men sont imprimées dans la mémoire collective de l'Ouest.

La nationalisation permet une modernisation constante avec l'arrivée des machines à air comprimé puis électriques sur les chantiers d'abattage, et une amélioration des conditions de travail et de la sécurité, même si le travail de fond restent d'une pénibilité extrême. De plus comme le montre la répression de 1948 et les catastrophes minières, comme celle de Liévin, nationalisation ne veut pas dire fin de l'exploitation des travailleurs.

La fermeture et la reconversion

Le 21 décembre 1990, la dernière gaillette de charbon du bassin Nord-Pas-de-Calais est solennellement remontée au 9-9 bis, marquant la fin de trois siècles d'exploitation minière française. Le plus gros centre d'exploitation le 11-19 de Lens a fermé en 1986 et fut comblé dès 1987.

Alors que les édiles locaux veulent à tout prix faire du passé table rase (sic) au plus vite en détruisant les sites miniers pour effacer leur mémoire, le site est sauvé de la démolition par l'action déterminante de l'association ACCUSTO SECI (Association pour la Conservation et la Custode du Site et des Equipements Industriels), présidée par Jean-Marie Minot. Cette association apolitique, composée en grande partie d'anciens mineurs, entreprend la restauration complète de la machine d'extraction de 1 200 tonnes, chef-d'œuvre technologique aujourd'hui classé Monument Historique. Il faut rendre hommage à ces bénévoles dont le travail a préservé la mémoire et la fierté d'une corporation ouvrière toute entière.

Cette mémoire ouvrière des gueules noires et des cols bleus, dont le patronat local s'est toujours défié quand bien même ils leur doivent leur richesse et celle du pays tout entier est pourtant bien méprisée. Ainsi, les projets de reconversion de sites miniers, entrepris sous la pression populaire lui tournent le dos et préfèrent créer des lieux dits « culturels ». Exemple emblématique, le Louvre Lens, massivement financé sur fond locaux pourtant, fait le choix architectural délibéré de nier toute référence aux puits 9 et 9 bis (de Lens) sur lesquels il est construit.

L'opposition, il est vraie en partie inconsciente, de classe entre production industrielle et culture interpelle tant elle rappelle l'antagonisme de classe qui a marqué la région dans sa géographie et dans ses paysages.

Le choix de désindustrialisation sous l'égide de la désintégration dans l'UE : la CECA

Les charbonnages du Nord de la France ont assis la puissance et la prospérité industrielle française. Pourtant, en dépit de sa contribution décisive au développement du pays, c'est toute la filière industrielle lourde française qui est sacrifiée lors de la ratification du traité CECA.

Celui-ci signe la fin programmée des charbonnages français et de tout l'écosystème industriel qui y est attaché. Elle ouvre en grand les portes au charbon subventionné américain et au lignite allemand. En guise de compensation, elle promet une transition vers des *aciéries sur mer* situées à Dunkerque et l'industrie automobile. Alors que la Française de mécanique vient de fermer et qu'Arcelor Mittal est en passe de le faire, on peut constater que cette promesse était de fait une tromperie.

La fermeture du 9-9 bis s'inscrit ainsi dans le contexte plus large de la disparition programmée des charbonnages français, processus accéléré par la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951. Cette institution pionnière de la construction européenne instaure un marché commun du charbon qui a conduit à rendre l'outil industriel français non viable.

Si la CECA n'a pas directement ordonné les fermetures, elle a créé le cadre économique et politique qui les a rendues inévitables :

- Interdiction progressive des subventions nationales protectrices
- Libéralisation des échanges dans un marché européen unifié
- Mise en place de politiques communautaires de restructuration accompagnant socialement le déclin inéluctable.



Puits 9 et 9 bis du groupe de Oignies.



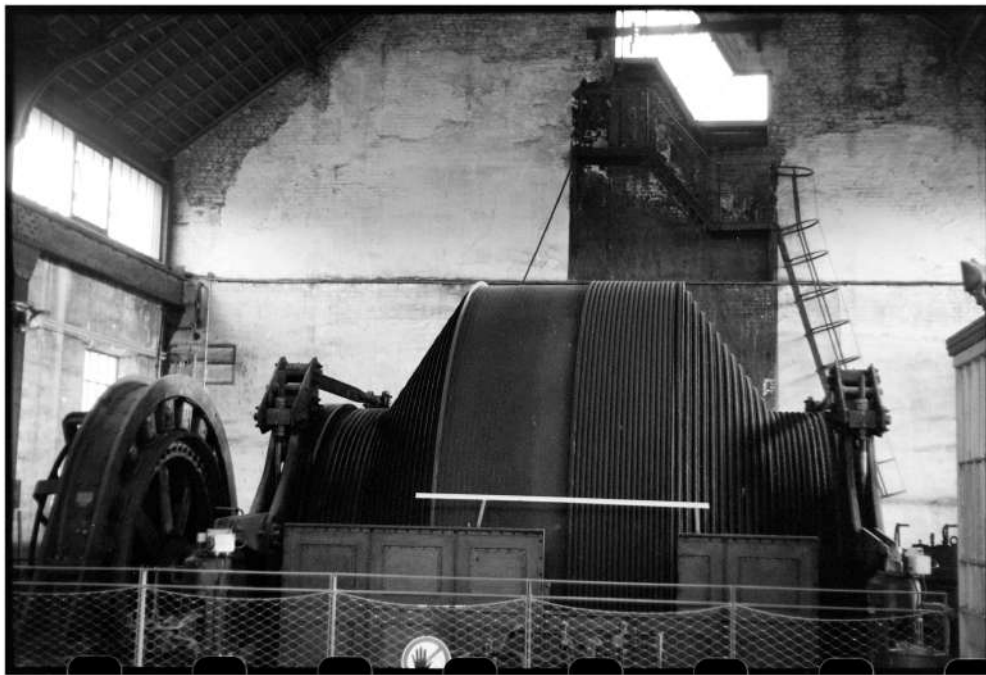
9 bis de Oignies. Le câble permettant de remonter les ascenseurs. 100T. Fabriqué aux câbleries de Lens.



9 de Oignies. Canalisation d'air comprimé à destination du fond.



9 de Oignies. Les berlines font surface. La partie recette du site (triage & lavage du charbon) a été détruite tout comme celle du 11-19 de Lens. Seule subsiste celle de la fosse Deloye à Lewarde.



9 de Oignies. La machine et le tambour biconique permettant l'enroulement du câble.



9 de Oignies. Le tableau de commande de la machine.



9 de Oignies. Cadrons de contrôle de la machine.



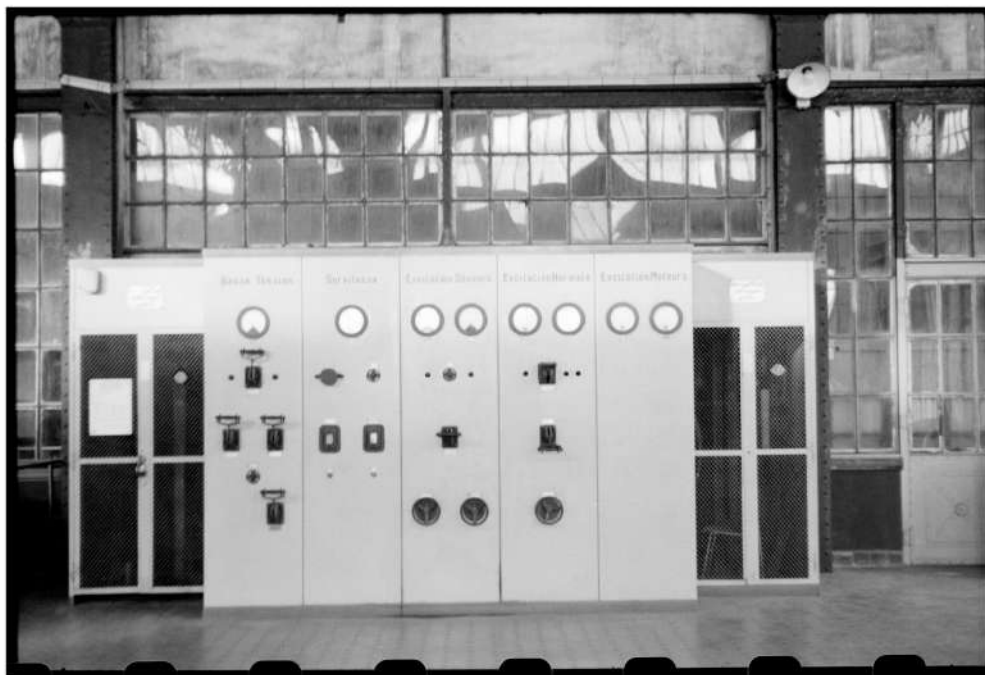
9 de Oignies. Indicateur de position des ascenseurs



9 de Oignies. Téléphone. Dans la cabine du conducteur d'ascenseur. Ce travailleur opérait seul.



9 de Oignies.Registres. Dans la cabine du conducteur d'ascenseur.



9 de Oignies. Les armoires électriques.



9 de Oignies. L'âme du site.



9 de Oignies. La cloche de départ du puits 5 d'Ostricourt.



9 de Oignies. Derrière les immenses baies vitrées, la citée jardin De Clerq.



9 de Oignies. Le ciel est par dessus la mine.



9 et 9 bis de Oignies. Bâtiments de la fosse De Clercq Crombez.



11-19 de Lens.Cité des Provinces. Avenue de la Fosse, devant l'école Pasteur.



11-19 de Lens.Cité des Provinces.Croisement de la rue du Saint Esprit et de l'avenue de la fosse. En font le puits 11.



11-19 de Lens. Cité des Provinces. Vue sur les puits 11 et 19 depuis la rue de Flandres Dunkerque 1940.



11-19. Cité des Provinces. Place du Quercy.



11-19; 16 de Liévin.Cité Saint Albert. Terrils jumeaux 74 et 74A.



11-19; 16 de Liévin. Cité Saint Albert. Terrils jumeaux 74 et 74A.



11-19. Les puits 11 et 19 et le terril 74 vus depuis Loos en Gohelle.

*Merci à Jean-Marie Minot pour son accueil et ses explications détaillées ainsi qu'aux bénévoles de l'association
ACCUSTO SECI (Association pour la Conservation et la Custode du Site et des Equipements Industriels).*



Hommage à la corporation. Jardin des Grands Bureaux. Siège de la Compagnie des mines de Lens.

Lucas Gastaud est photographe amateur. Né à Lens au moment de la fermeture des fosses, il ne les a jamais connues en activité.

Il a été formé à la pratique de la photographie argentique par Sepia87. Un club associatif présidé par un ancien mineur à Sallaumines près de Lens.

Les photographies présentées ont été réalisées sur film argentique noir et blanc Ilford FP4+ le 25 octobre 2025 à l'aide de deux appareils contemporains de la construction et de l'exploitation des fosses ^a

^a. Zeiss Ikon Super Ikonta 532-16 de 1937 ; Leitz leica III modèle c de 1946 (ou 1947) et Leitz summitar de 1949.

La photographie de couverture a été réalisée sur film argentique noir et blanc avec un Minolta autocord de 1955 puis recadrée. Elle a été réalisée antérieurement aux autres prises de vue , elle montre les terrils 74 et 74A et la plaine industrielle de Lens depuis la cote 145 de Vimy.

La photographie ci-dessus est un recadrage d'une photographie argentique réalisée avec un Zeiss Ikon ZM contemporain.